



LE VAR REPASSE AUX 90 KM/H : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPLAUDIT ET ENCOURAGE À UNE GÉNÉRALISATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

Depuis hier, lundi 18 septembre 2023, les 90 km/h sont de retour sur une partie des routes varoises. Le président (LR) du Conseil départemental Jean-Louis MASSON avait affiché sa volonté de revenir à la limitation de vitesse originelle dès octobre 2022. C'est aujourd'hui chose faite.

L'association « 40 millions d'automobilistes » salue le choix fait par le Var. Ce retour aux 90 km/h s'inscrit dans un mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur à l'échelle nationale ; les départements restés à 80 km/h sont désormais minoritaires. La nécessité d'améliorer la mobilité des usagers et la preuve de l'inefficacité de la mesure à réduire l'accidentalité routière incitent largement les Conseils départementaux à rétablir les 90 km/h.

Pour l'heure, dans le Var, ce sont une dizaine de routes départementales qui sont repassées à 90 km/h au lieu des 80 km/h imposés depuis juillet 2018. Ainsi, si seulement 175 km sont actuellement concernés par le changement de réglementation, cela pourrait évoluer dans les prochains mois, le président du Conseil départemental ayant révélé que des études étaient déjà en cours pour identifier d'autres sections de routes qui pourraient basculer prochainement à 90 km/h.

« La voiture reste le premier moyen de déplacement, particulièrement dans les territoires qui sont peu desservis par d'autres modes de transports. Au quotidien, c'est l'efficacité qui prime, et lorsqu'il est prouvé qu'une limitation de vitesse un peu plus élevée n'a pas de conséquence négative sur la sécurité, il est juste que les usagers puissent en bénéficier », explique Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Les départements qui ont restauré les 90 km/h sont désormais majoritaires, parce que les élus locaux ont bien compris les problématiques de mobilité et les attentes des usagers de la route. Ce qui se dessine maintenant, c'est la nécessité d'uniformiser la règle, pour qu'elle soit mieux comprise et mieux respectée. Car avec le nombre hallucinant de changements de limitations de vitesse que l'on peut trouver aujourd'hui sur une route, les automobilistes se font de plus en plus piéger au radar, simplement parce qu'ils ne savent plus à quelle vitesse ils sont autorisés à rouler. Le '90' doit redevenir la règle, sachant que la loi prévoit que la limitation de vitesse peut être abaissée à 70 km/h dans les zones jugées dangereuses », conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

CONTACT PRESSE:

Tél.: 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes @PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

